

Communiqué de presse

'AVEI'A HOPITAL 2030 : LE NOUVEAU PROJET D'ÉTABLISSEMENT DU CENTRE HOSPITALIER DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE (CHPF)

Le Centre Hospitalier de la Polynésie Française (CHPF) annonce l'adoption de son nouveau projet d'établissement intitulé **'AVEI'A HÔPITAL 2030** par ses instances médicales et soignantes ainsi que son conseil d'administration.

Co-construit avec les équipes médicales, soignantes, administratives et techniques, ainsi qu'avec les représentants des patients et les professionnels de santé libéraux, ce projet incarne une vision renouvelée du service public hospitalier, adaptée aux spécificités culturelles, géographiques et humaines de la Polynésie.

'AVEI'A HÔPITAL 2030 est un plan stratégique ambitieux visant à répondre, pour la période 2024-2030, aux défis complexes du système de santé polynésien. Il doit préparer une réorganisation profonde des filières de soin à l'hôpital pour anticiper et faire face à un taux de recours hospitalier prévu de progresser de +22% d'ici à 2030 du fait du vieillissement de la population et de facteurs de risques qui s'aggravent en population générale tels que l'obésité, le tabagisme ou encore le diabète.

Une philosophie d'action

'AVEI'A HOPITAL 2030 promeut une philosophie d'action partagée :

- Être un hôpital public au service de tous les polynésiens
- Promouvoir l'excellence dans l'exercice de tous les métiers
- Faire vivre la culture polynésienne comme une distinction hospitalière
- Garantir la sobriété pour concourir à la soutenabilité de l'organisation

Une transformation profonde du système hospitalier

Face à un environnement en constante mutation, tant au niveau sanitaire qu'économique, le CHPF a acté la nécessité d'une **transformation en profondeur** de ses modes de fonctionnement. Ce projet s'appuie sur quatre piliers fondamentaux :

1. Faire évoluer le statut de l'établissement vers un statut d'établissement de santé : Une réforme du statut juridique est nécessaire pour aligner les règles budgétaires et administratives avec les missions sanitaires spécifiques.

2. Actualiser le statut des professionnels de santé : Il est essentiel de réviser le statut des professionnels de santé afin de favoriser leur recrutement et fidélisation, tout en conciliant qualité de vie au travail et continuité des services.

3. Refonder les règles de financement : Il s'agit de mettre en place un financement basé sur l'activité médicale, garantissant la maîtrise durable des dépenses, en cohérence avec la réforme de la Protection Sociale Généralisée (PSG).

4. Accélérer la transformation numérique du système d'information en santé : Le développement de la santé numérique, l'interopérabilité territoriale et la gestion sécurisée des données sont des priorités pour améliorer l'efficacité des soins et renforcer la confiance numérique.

Huit priorités stratégiques pour un hôpital de demain

Afin de répondre aux besoins croissants en matière de soins, le projet d'établissement AVEI'A HÔPITAL 2030 repose sur huit priorités stratégiques qui définissent les actions à entreprendre pour garantir l'excellence des soins et la soutenabilité du système hospitalier. Parmi ces priorités :

- **Médicaliser la décision** pour mieux rapprocher logique clinique et logique de gestion
- **Repenser les parcours patients** d'une part en restructurant les capacités en lits de chacun de ses services de soins pour que chaque patient soit hospitalisé au bon endroit au bon moment, d'autre part en accélérant le développement de l'ambulatoire dans ses activités de médecine et de chirurgie
- **Développer l'offre de soins et les techniques et agir pour la prévention et la promotion de la santé** en s'inscrivant dans une démarche d'obtention de certification qualité
- **Renforcer le recours du CHPF en développant la coordination des soins extra hospitaliers, les coopérations et les réseaux** notamment autour de la télésanté
- **Promouvoir la recherche et l'innovation** pour accroître son positionnement de référence et renforcer son attractivité

- **Offrir aux patients et aux usagers du CHPF une expérience patient dans la culture polynésienne et l'accès aux médecines intégratives**
- **Faire du CHPF un hôpital attractif où il fait bon travailler** en promouvant une marque employeur et en développant une politique de fidélisation des professionnels

Un engagement environnemental et sociétal renforcé

Dans un contexte mondial de prise de conscience environnementale, le CHPF s'engage également à devenir un acteur majeur de la transition écologique en santé. Avec son projet « Matie » Hôpital vert, l'établissement vise la neutralité carbone à travers des mesures ambitieuses comme l'amélioration de son efficacité énergétique et la réduction des déchets. En parallèle, il développe une politique de RSE favorisant des pratiques écoresponsables dans tous les aspects de ses opérations.

Un projet au service des Polynésiens

'AVEI'A HÔPITAL 2030 se distingue par son caractère inclusif et participatif. En intégrant les attentes des usagers et des professionnels de santé, le CHPF affirme sa volonté d'être un hôpital au service de tous les polynésiens, offrant des soins de qualité, accessibles à tous et respectueux de la culture locale. Ce projet s'inscrit résolument dans une démarche d'amélioration continue, visant à garantir l'excellence médicale tout en valorisant les relations humaines et la culture du soin.

Pour plus d'informations :
Direction de la Communication
Centre Hospitalier de la Polynésie Française
Tél : +689 40 48 63 31
Mail : communication@cht.pf